

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE  
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ

**AVIS n° 2025/06/05-02-CFVU**

**Tarifs des formations du Service universitaire des langues d'Aix-Marseille Université  
(SUL amU)  
à compter de 2025/2026**

La **Commission de la formation et de la vie universitaire**, en sa séance du 5 juin 2025, sous la présidence de M. Éric Berton, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par Mme Sophie de Cacqueray, Vice-présidente formation,

**Vu** le Code de l'Éducation,

**Vu** les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

**Vu** la délibération n°2022/03/15-19 CA du Conseil d'administration d'Aix-Marseille Université en date du 15 mars 2022, approuvant les statuts du Service universitaire des langues,

**Considérant** la nécessité de réviser les tarifs des formations courtes en langues, des stages universitaires de professionnalisation en FLE/S et des certifications en langues,

**Après examen, la Commission de la formation et de la vie universitaire**

Article unique:

**REND UN AVIS FAVORABLE** aux tarifs proposés pour les formations en langues, par le Service universitaire des langues d'Aix-Marseille Université, à compter de l'année universitaire 2025/2026.

**Cet avis est rendu, par 26 voix pour et 4 voix contre, par les membres présents ou représentés.**

Composition : 40 membres

Membres en exercice : 40

Quorum : 21

Membres présents et représentés : 30

Fait à Marseille, pour le Président et par délégation,

